

Marché SORECAL

Type de marché Formel et informel, couvert, mixte

Fréquence Marché quotidien (avec des heures de pointe le matin)



Principales parties prenantes

Les principales parties prenantes du marché de SORECAL sont notamment l'**Autorité municipale (APC) de Bab Ezzouar**, qui joue le rôle de régulateur et est chargée du contrôle sanitaire, ainsi que la **wilaya d'Alger**, autorité suprême chargée de l'octroi des concessions. La gestion quotidienne du marché est confiée à un **concessionnaire privé**. Les acteurs économiques directs comprennent les **commerçants formels** qui louent des étals ou des boutiques, ainsi que les **vendeurs de rue informels** opérant sans licence aux abords du marché. Les **consommateurs** et les **habitants** de Bab Ezzouar constituent la principale population bénéficiaire. Au niveau national, le **ministère du Commerce intérieur** définit les politiques et les cadres réglementaires, tandis que les **grossistes** et les **abattoirs** approvisionnent les commerçants.

Principaux produits et utilisateurs

Le marché propose une large gamme de produits, principalement **des produits agricoles frais tels que des légumes, des fruits et des herbes aromatiques**. On y trouve également **des produits d'origine animale comme la viande rouge, la volaille et le poisson**, ainsi que des produits transformés tels que **des épices et des herbes séchées**. Outre les produits alimentaires, le marché vend divers **articles non alimentaires, notamment des vêtements, des cosmétiques, des détergents et des articles ménagers**. Les principaux usagers du marché sont les **habitants de la ville de Sorécal**, où il est situé, ainsi que ceux **des villes voisines**, sans oublier **quelques acheteurs de passage**.

Principaux systèmes de production / d'agriculture

Les fruits et légumes proviennent principalement de **marchés de gros**

tels que Khemis El Khechna, Kalitous et Bougara, et sont principalement cultivés selon des méthodes agricoles conventionnelles. La **volaille** provient d'élevages **industriels**, tandis que la viande rouge est issue de petits élevages d'engraissement. L'**offre en poisson** se compose à la fois de **poissons pêchés localement et d'espèces d'élevage importées**. Les **produits non alimentaires** sont en grande partie importés de **pays tels que la Chine et la Turquie**, parallèlement à **des articles fabriqués par des producteurs locaux**.

Chaîne de valeur concernée (approvisionnement)

La chaîne d'approvisionnement du marché comporte plusieurs circuits. **Pour les produits agricoles**, les producteurs et les agriculteurs approvisionnent les grossistes, qui distribuent ensuite les produits aux commerçants avant qu'ils ne parviennent aux consommateurs. **Dans le cas de la viande**, les abattoirs fournissent les produits aux bouchers, qui les vendent à leur tour aux consommateurs. **Pour les produits non alimentaires et transformés**, les importateurs et les fabricants livrent les marchandises aux détaillants, qui les mettent à la disposition des consommateurs finaux.

Institutions / Gouvernance régissant le marché

La gouvernance du marché s'articule autour d'un cadre réglementaire établi par le décret exécutif n° 12-111 (2012). Le marché fonctionne selon un modèle de concession, avec un contrat de gestion privée d'une durée de 33 ans accordé par la wilaya. Les responsabilités en matière d'application de la réglementation sont partagées : la municipalité supervise le contrôle sanitaire, tandis que la police s'occupe de la vente informelle. Malgré ce cadre, le marché est confronté à des défis, notamment des chevauchements de compétences, une application insuffisante de la réglementation et des litiges juridiques en cours.

Localisation



Défis

- **Infrastructures** : Fuite toiture, mauvais assainissement, approvisionnement en eau insuffisant
- **Économie informelle** : la vente ambulante persistante est à l'origine des embouteillages et une concurrence déloyale
- **Gouvernance** : conflit entre le concessionnaire et la wilaya ; lacunes dans l'application de la réglementation
- **Économie** : Instabilité des prix, faible revenus, taux élevé de taux d'économie informelle
- **Aspects sociaux** : Nuisances pour les riverains, manque d'équipements destinés aux clients (toilettes, parking)

Potentiel des TIC

- Systèmes de paiement numériques
- Plateforme de gestion municipale intégrée
- Plateformes de retours d'expérience et d'évaluation des clients
- Collecte de données de marché pour une meilleure planification

Partenaires de la pratique

- Ministère du Commerce intérieur



Les travaux de recherche ayant abouti à ces résultats ont bénéficié d'un financement de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT, Algérie), dans le cadre du projet PRIMA BLUMI-Med de l'Union européenne

